

# ESQUISSE D'UNE ANALYSE DES DISCOURS SUR LES PROSTITUTIONS EN BELGIQUE

(DES ANNÉES 1990 AUX ANNÉES 2010)

Pascale Maguestiau et Patrick Govers

Présidente de l'Université des Femmes et chercheur et enseignant à HELMO & ULB

Comment au cours de ces trente dernières années la revue Chronique féministe a-t-elle rendu compte d'un phénomène social tel que les prostitutions ? C'est à cette question que nous nous attablons dans ce qui suit. Tout d'abord, nous plantons le décor sociétal dans lequel s'inscrivent les prostitutions. Dans un second temps, à l'aide d'une grille de le lecture féministe (Iris Marion Young), nous analysons les discours publiés dans trois numéros de Chronique féministe. Nous terminons sur une interrogation : comment résister par ces temps obscurs ?

# **AVANT-PROPOS**

Comment procéder pour analyser les articles de trois numéros de Chronique féministe (n°51, 70 et 109) focalisés sur une des réalités sociales les plus sujettes aux controverses idéologiques et au centre d'enjeux économiques importants?

Avant de présenter la grille d'analyse utilisée pour catégoriser les discours et les faire dialoguer, quelques mots préalables quant au contexte sociétal dans lequel s'imbriquent, se développent et s'articulent les activités prostitutionnelles. Nous postulons, à la suite de Paul Preciado (2008, 2010), que nous vivons dans une société où le capitalisme pornographico-pharmacologique prédomine. Ce type de capitalisme prend son essor dans les années 1950. Il résulte de la conjonction de deux tendances : d'une part, la propagation de la culture pornographique de masse dont la parution du magazine Play Boy édité par Hugh Hefner constitue un des jalons emblématiques ; de l'autre, l'utilisation croissante de substances pharmacologiques pour transformer le corps (silicone, contraceptif, ...). Ces dernières décennies, d'autres qualificatifs sont apparus : le capitalisme

tardif, le capitalisme nécrophage. Un des traits qui les caractérise, c'est la recherche du profit avant tout, peu importe finalement les moyens pour y arriver. Pour le dire autrement, le but ultime c'est que toute chose (humaine/non-humaine) soit susceptible d'être convertie en marchandise, d'être source de richesse et de figurer au PIB d'un État. Les conséquences humaines et environnementales inhérentes aux transactions marchandes (corps, sexe, drogues, armes, aliments de base, ...) n'entrent guère en ligne de compte, voire pas du tout.

Dans un tel contexte d'économie politique, les questions d'éthique se posent avec davantage d'acuité. Pour les tenants de l'économie politique néolibérale, l'éthique se conçoit de manière fonctionnelle et individuelle : quelque chose est bien si elle procure du bonheur, mal si elle n'en procure pas (Ahmed, 2019). Cette visée utilitariste de l'éthique couplée à l'avancée (sans réelle opposition) de l'idéologie individualiste (que l'on note, entre autres, dans l'évolution de la législation - le droit de la personne -) explique la tendance actuelle de mettre en évidence le trait nocif (nécrophage) du capitalisme. Cette nocivité tient au fait que l'autre (être humain, non humain) se

trouve réduit à un objet « marchandisable », une ressource financière à disposition pour son enrichissement personnel. Cette exploitation et spoliation de l'autre (quel qu'il soit) s'apparente à de l'esclavagisme, un des piliers du développement du capitalisme (Mbembe 2015). Un petit exemple contemporain belge. Dans le monde de la construction, il devient courant d'entendre parler de situations d'exploitation. Les travaux les moins spécialisés (la démolition, l'isolation de façade) sont de plus en plus soustraités à une main d'œuvre provenant des ex-pays de l'Est. Ce travail éprouvant tant physiquement que corporellement est facturé à « un prix normal de marché ». Un tiers de ce prix va directement dans la poche de l'intermédiaire (l'entrepreneur belge). L'exploitation de l'être humain (et non-humain) est directe.

Mais les limites de l'éthique utilitariste se retrouvent aussi dans ses propres contradictions. Comment comprendre qu'en Angleterre, des années 2010, un.e travailleur.se sur trois considère son travail rémunéré comme ne servant à rien, voire inutile. Les personnes interrogées affirment que leur poste de travail pourrait être supprimé sans que les autres travailleurs.ses s'en rendent compte. Tra-

vail inutile très bien payé mais dont le manque d'utilité sociale est perçu par beaucoup comme difficile à vivre (Graeber 2018). Le manque de sens devient criant, il dépasse le cadre de la présence ou absence de bonheur. Sara Ahmed (2019) analysant l'utilitarisme, l'usage qui en est fait, parle de technique de gouvernement que la sociologue Eva Illouz et le psychiatre Edgar Cabanas (2018) dénomment happycratie. Selon eux, la happycratie (la tyrannie du bonheur) ne suffit pas à combler une vie, n'en déplaise aux tenants de la psychologie positive.

C'est dans ce contexte global qu'il convient, selon nous, de penser les prostitutions.

# SUPPORT ANALYTIQUE DES DISCOURS

Afin de structurer les propos des discours féministes abolitionnistes belges des années 1990 et 2000 sur la question des prostitutions nous mobilisons une grille d'analyse, en l'occurrence les cinq faces de l'oppression développée par la féministe américaine Iris Marion Young (2011).

Les groupes sociaux subalternes sont pris dans le maelström de cinq dimensions de subordination (exploitation, marginalisation, impuissance politique, impérialisme culturel et violence). Étre subordonné.e, c'est occuper un espace où il n'est pas possible de faire entendre sa voix. (Bracke 2016) Les combinaisons entre ces différentes dimensions de l'oppression résultent dans des vies ordinaires, singulières se produisant dans un marché sans limite apparente mais où le stigmate est bien présent de même que l'exploitation. (Govers & Absil, 2019)

# LES ANNÉES 1990

# **EXPLOITATION/MARGINALISATION**

A la lecture des articles de Chronique féministe (n° 51 et 70), un constat s'impose. L'affirmation qu'exercer la prostitution s'avère souvent pour les femmes un choix dans un non-choix, c'est-à-dire, lorsqu'une personne (majoritairement des femmes) se sent accolée dos au mur (pour toute une série de raisons, entre autres économiques), elle n'entrevoit

aucune autre façon de se procurer de l'argent qu'en exerçant la prostitution. 1

Cette affirmation, dans le chef des discours abolitionnistes, se double du constat que la prostitution évolue au sein d'un ordre de genre caractérisé par des rapports sociaux inégalitaires entre les femmes et les hommes.<sup>2</sup>

Pour ce qui est des discours réglementaristes, par exemple celui de l'association Payoke, cette affirmation sert de base pour argumenter qu'il convient de ne pas condamner la prostitution. Ce qui importe, c'est de lutter contre la stigmatisation en même temps que de réfléchir depuis une « approche complète ».<sup>3</sup>

Cette compréhension de la prostitution comme « un choix dans un non-choix » se retrouve dans le Chronique féministe n°70. Ainsi, lors d'un interview réalisé par Françoise Hecq, Yolande Grenson, ancienne prostituée, fondatrice de l'association Pandora à Anvers, déclare : « Mais on ne le dira jamais assez, ce n'est que pour l'argent qu'on rentre en prostitution, parce qu'on ne voit pas d'autres possibilités. Soit on a des dettes, soit on n'a pas d'école » (p. 19). On la retrouve également dans l'article de Florence Degavre « Économie criminelle et traite des femmes ».

Un autre élément revient avec récurrence dans les numéros 51 et 70 : comment comprendre la sexualité sous le prisme de la prostitution. Pour Marie Victoire Louis (1994, p.17), il ne fait aucun doute que la sexualité tarifiée équivaut « [à] supprimer le risque d'être repoussé, c'est empêcher le refus de s'exprimer». Comme l'écrit Nadine Plateau (1994, pp 52-53) « Seul un engagement féministe qui veut la suppression des rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes peut nous aider à inventer une forme d'alliance avec les prostituées tout en combattant l'inquiétante tendance actuelle qui consiste à réduire la sexualité au service sexuel ».4

Le discours sur la sexualité comme service sexuel se présente, dans le chef des porte-parole réglementaristes, comme un « leg » de la révolution sexuelle des années 1960 qui renforcerait l'autodétermination des femmes. Or, pour les féministes abolitionnistes, il ne fait pas de doute que la révolution sexuelle a pour point de départ la notion de besoins

sexuels inhérents aux pulsions sexuelles des hommes et qu'elle a généralisé cette visée de besoins sexuels aux femmes. Autrement dit, la révolution sexuelle s'inscrit dans la continuité de la vision masculine étriquée de la sexualité.

Ce débat occupe une place centrale dans le numéro 70 de Chronique féministe. On assiste au développement de l'analyse des prostitutions sous le prisme de l'économie politique. C'est particulièrement présent dans les réflexions de Janice Raymond (co-directrice de « Coalition against Trafficking in Women ») ou encore dans le résumé du rapport de la commission suédoise sur le commerce du sexe. Cette entrée par l'économie politique va par ailleurs asseoir la politique de criminalisation des clients adoptée par le gouvernement suédois (« La paix des dames » janvier 1999). La prostitution est un service sexuel et comme tout service, elle est soumise à la loi de l'offre et de la demande. Supprimer la demande (par la pénalisation des clients), l'offre disparaitra.

#### **IMPUISSANCE POLITIQUE**

Un élément central et récurrent des discours féministes abolitionnistes (n° 51) est la remise en question de l'existence d'une prostitution libre face à une prostitution forcée qui, selon ces mêmes discours, questionne par son caractère stigmatisant : une prostitution européenne libre versus une prostitution Tiers-monde forcée.<sup>5</sup>

Sous-jacent à ce clivage, la question de fond pour les féministes abolitionnistes est la suivante : Comment faire face politiquement aux violences physiques existantes dans l'espace prostitutionnel ? Convient-il de pénaliser le client, soit de le réprimer ? Est-ce la solution ?

Cette question est centrale dans le travail des lobbies féministes abolitionnistes, prostitutionnels, de santé communautaire, d'associations de terrain (Espace P, Payoke, ...) qui se positionnent de manière engagées et clivantes. La posture adoptée par les féministes abolitionnistes en 1994 est de poser des balises tout en dialoguant avec les autres lobbies. Parmi ces balises, le fait de concevoir la prostitution comme un choix dans un non-choix. Cette posture d'ouverture se trouve également présente dans l'in-

terview de Francine Meert (responsable du mouvement du Nid de Bruxelles) qui affirme que la pénalisation du client n'est peut-être pas la solution. Notons que ce regard critique sur le bienfondé de pénaliser le client continue à être sujet à discussion en 1999 d'autant plus que la loi « Paix des dames », d'application depuis le 1/01/1999 en Suède, est devenue une option politique possible. Il est intéressant de noter que Yolande Grenson, lors d'un interview réalisé par Françoise Hecq, se montre très circonspecte quant à la pénalisation du client « Il me semble que c'est aller trop loin, sans laisser de marge de liberté. Et puis réglementer, réglementer...je me méfie. Moi, je voudrais qu'on mise tout sur l'éducation : l'apprentissage du respect de l'autre et de soi-même. Lutter contre le sexisme. débarrasser ces relations de cette terrifiante agressivité » (1999, p.24)

Autre point de dialogue avec les lobbies réglementaristes, c'est l'interrogation sur le bienfondé de pénaliser les prostituées lorsqu'elles désirent sortir de la prostitution. Concrètement, il existe un consensus autour du fait que celles-ci ne soient pas soumises à un redressement fiscal. Force est de constater qu'en 2022, rien n'a changé, le redressement fiscal est toujours d'application.

Plus largement, concernant la réinsertion des personnes qui exercent la prostitution, tous les actrices interviewées en 1994 (Mouvement du Nid, Payoke) en soulignent la difficulté. Difficulté en lien avec la stigmatisation (Payoke, 1994 p.32, p.34), difficulté en lien avec quelle alternative économique possible. Cette perception est clairement partagée par les associations luttant contre le trafic des femmes. Dans les mots de Janice Raymond : « Les femmes ont besoin de services sociaux, de possibilités d'éducation et d'alternatives économiques -d'une réelle reconnaissance économique qui ne les enferme pas dans la prostitution mais leur assure un avenir différent. Les femmes prostituées ont besoin de projets générateurs de revenus qui leur procurent un niveau de vie décent - d'emplois qui ne les confinent pas dans une vie d'exploitation sexuelle et économique. Les femmes prostituées ont besoin d'être ramenées dans le circuit général, non pas de voir ramener la prostitution dans le circuit comme un travail légitime » (1999, p.44)

Nadine Plateau a une position claire et argumentée de ce que les féministes abolitionnistes doivent mettre en action : réfléchir en commun avec les personnes qui exercent la prostitution, un engagement féministe de la part des personnes qui travaillent dans des organisations de soutien aux prostituées. Etre féministe c'est lutter pour supprimer les rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes. C'est dans ce sens que Marie Victoire Louis s'exprime également : « Le débat doit être réouvert, sortir de la caricature (liberté ou esclavage) ... La prostitution doit être posée comme un problème politique. Il nous concerne tous et toutes ». (1994, p. 19)

Cette fenêtre d'ouverture, de dialogue, d'aller au-delà de la binarité abolitionniste/réglementariste pour prendre de la hauteur tend à se refermer pour faire place à un repli sur des positionnements irréconciliables. Ce mouvement de fermeture et de confrontation est très perceptible dans les articles publiés dans le numéro 70. Ainsi, Hedwige Peemans-Poullet se demandant Quelle protection sociale pour les prostituées conclut : « Le problème majeur pour les personnes prostituées comme pour les femmes en général, c'est leur méconnaissance des dispositions sociales existantes, leur négligence par rapport à leurs intérêts à long terme et leur dépendance psychologique vis-à-vis de ceux qui décident pour elles et occultent systématiquement leurs droits pour les empêcher de sortir du système ». (1999, p. 15) Cette vision de surplomb, les prostituées (et les femmes en général) méconnaissent leur droit (elles sont passives, ce sont des victimes), marque une distanciation par rapport aux discours féministes de 1994 qui soulignent l'importance de prendre en compte les personnes qui exercent la prostitution, considérées à même de rendre compte de leur vécu.

Autre exemple de ce changement de perspective, la mise au ban de l'association Payoke très perceptible dans l'article de Geneviève Simon (1999, p.16).

Enfin, un appel est lancé auprès des mouvements associatifs (dont les syndicats) pour qu'ils prennent conscience des enjeux liés à la prostitution et qu'ils prennent position en regard de celle-ci.<sup>6</sup>

#### IMPÉRIALISME CULTUREL

L'impérialisme culturel se déplie sous différentes facettes.

Tel que nous l'entendons, la pierre angulaire des discours tenus sur la prostitution tourne autour d'un axe juridique spécifique. Les droits humains en constituent la base. À partir de ces droits, les discussions portent sur l'évolution juridique vers le droit de la personne qui, dans le cas des prostitutions, débouche sur celui du droit de se prostituer.

C'est là le nœud des discussions entre abolitionniste et réglementariste. Si les deux courants sont d'accord pour affirmer que se prostituer constitue un choix dans un non-choix, chacun de ces deux courants en tirent des conclusions divergentes. Ainsi Patricia Sörensen (1994. p.32) exprime que « quand on ne peut pas donner d'alternative de travail à des femmes et qu'elles décident de se prostituer, il ne faut pas les condamner ». À l'opposé, les discours féministes abolitionnistes rappellent que le droit à disposer de son corps n'est pas compatible avec le droit de se prostituer car, comme Nadine Plateau l'écrit : « (...) la revendication du droit à disposer de son corps pour le vendre ou le louer, et c'est vrai de la prostitution comme de la vente d'organes ou de la location d'utérus, est une négation du processus libérateur de réappropriation de soi et la porte ouverte aux abus ». (1994, p.51)

Derrière ces controverses idéologiques, on retrouve la notion d'autodétermination individuelle brandie par les pro réglementaristes à laquelle les pro abolitionnistes opposent l'autodétermination collective qui, sous cet angle, met en exergue les violences envers les femmes et leurs oppressions. En d'autres termes, deux visions contradictoires sont en lice: soit on est pour l'autodétermination individuelle, soit on est pour la lutte contre la violence masculine.

Le concept de banalisation de la prostitution est déjà bien présent dans les discours des années 1990, de même que celui de décolonisation de l'esprit.<sup>7</sup>

Enfin dernier élément, celui de la stigmatisation. Celui-ci est abordé de différentes façons mais est bien présent dans les deux courants idéologiques. Françoise Hecq (1994, p.41) souligne que la morale sexuelle (dévalorisation de la prostituée) imprègne la justice rendue. Pour sa part, Payoke y voit l'obstacle majeur auquel sont confrontées les personnes qui exercent la prostitution et celles qui désirent en sortir.

#### **VIOLENCE**

Les discours féministes abolitionnistes sont sans ambiguïté quant aux violences présentes dans la prostitution : «...la lutte contre la prostitution prend sens dans un contexte de violences et d'exploitation économique et sociale à l'égard des femmes qui génère encore si souvent le pas vers la prostitution ».8

Cette association prostitution et violence est partagée par l'ensemble des auteures qui ont participé au numéro 51.9 Nadine Plateau, dans son article « Prostitution et féminisme » synthétise ce positionnement de manière non équivoque en déclarant : « Droit de cuissage, viol, inceste, prostitution, harcèlement sexuel sont autant de pratiques de domination des femmes qui, passant par le rapport sexuel, confèrent à la sexualité patriarcale sa dimension spécifique de violence ». (1994, p.53)

Dans le numéro 70, les violences auxquelles sont confrontées les personnes exerçant la prostitution sont exemplifiées dans l'entretien d' Yvonne Grenson. L'exploitation sexuelle y est bien présente : les exigences des clients pour un rapport sexuel sans protection, l'explosion de la pornographie<sup>10</sup> et son impact sur les demandes des clients, la globalisation de la prostitution qui engendre une concurrence entre les personnes exerçant la prostitution, les comportements violents des « souteneurs », ... Autre lecture qui apparait dans ce numéro, le questionnement des conséquences de la prostitution sur l'état de santé des personnes qui l'exercent.

# LES ANNÉES 2000

### **EXPLOITATION**

Le constat que la prostitution est « un choix dans un non-choix » continue à circuler parmi les associations présentes lors du colloque international « Prostitution et faux semblants » (décembre 2011).<sup>11</sup>

Dans le même temps, un autre constat s'impose : l'assimilation de la prostitution

à un service sexuel est en pleine expansion. Elle figure explicitement dans les discours des institutions internationales, comme l'Organisation Internationale du Travail qui plaide pour que les revenus de la prostitution soient intégrés au PIB de chaque pays.<sup>12</sup> En Belgique, un rapport de la KU Leuven (Adriaenssens et Hendrickx, 2015) argumente en ce sens. La question du consentement de la personne (qui devient elle aussi de plus en plus centrale dans les débats) est rapidement évacuée en postulant que l'existence de consentement entre client et prostituée se trouve résolue par le biais de la tarification : le payement contre service sexuel atteste du consentement de la personne qui vend ses services. C'est pourquoi Rhéa Jean, dans son article « Le consentement vicié des personnes prostituées et la bonne conscience des clients » insiste sur le fait que le principe du consentement n'est pas suffisant pour déterminer le respect des droits humains et conclut :« Enfin, il nous faut déterminer quelle valeur nous voulons défendre (au-delà du principe de consentement) : la marchandisation des rapports de domination sexuelle, ou plutôt, l'autonomie sexuelle des femmes et l'égalité entre les sexes? » (2012, p.27)

### **MARGINALISATION**

Ce sont encore bel et bien les personnes qui exercent la prostitution qui sont marginalisées ; les clients et les proxénètes restant encore trop souvent invisibilisés. Néanmoins dans le numéro 109, la journaliste Claudine Legardinier rend compte d'une enquête qualitative réalisée en 2004 sous la direction de Saïd Bouamama. Elle conclut que « les travaux menés dessinent en tout cas une sphère prostitutionnelle centrée sur les normes masculines traditionnelles, apparaissant comme une impasse pour l'égalité et un accélérateur des violences. Ils posent ainsi la question de nos modèles éducatifs qui restent sexués et inégaux et celle de l'apprentissage traditionnel de la sexualité masculine, réactualisé par la pornographie et les médias » (p.52)

Une autre contribution, de Patrick Govers interpelle les hommes potentiels clients à partir d'un travail de conscientisation auprès de jeunes hommes à Bruxelles et à Buenos Aires. Ce travail (effectué sous la supervision du Monde selon les femmes) a donné lieu à la réa-

lisation de deux clips vidéo d'une durée d'une minute vingt chacun. Ils ont été présentés lors du colloque international « Prostitution et faux semblants » (décembre 2011). Le visionnage a suscité des réactions diverses, autant le vidéo tourné à Buenos Aires faisait l'unanimité, autant le vidéo tourné à Bruxelles a été jugé par une partie de l'assistance (tout spécialement des travailleurs d'Icare) comme peu crédible.

#### **IMPUISSANCE POLITIQUE**

Lors du colloque international, Vroni Lemeire (FGTB) constate qu'il existe de nombreuses divergences idéologiques entre les organisations abolitionnistes et réglementaristes. Nonobstant, elle souligne également certains points communs comme : venir en aide aux prostituées, lutter contre les violences, changer les mentalités de la police, le constat que les personnes qui travaillent dans la prostitution « viennent souvent (ou surtout) de milieux fragilisés » (p.12) et qu'il faut lutter contre la traite et l'exploitation.

Quant à la position même de la Commission Femmes de la FGTB, elle « estime que la prostitution ne peut être considérée comme un travail salarié comme un autre » (p.12)

# IMPÉRIALISME CULTUREL ET VIOLENCE

Les stigmatisations et les violences expérimentées par les personnes qui exercent la prostitution sont mises en avant dans le témoignage de Pascale R., ex-prostituée. Outre celles déjà rapportées dans les numéros précédents de Chronique féministe, ce témoignage nous éclaire sur le processus long et difficile de se dépêtrer de l'affirmation « la prostitution est un métier comme un autre ».

« Le jour où je n'ai plus été capable de me dire que c'était un métier comme un autre, je suis pourtant retournée sur le trottoir car je voulais mettre un peu d'argent de côté, mais je ne pouvais plus continuer. J'ai donc arrêté tout simplement parce que j'étais devenue incapable de faire encore ne serait-ce qu'un client.

Ensuite, il m'a fallu encore 10 ans, pour parvenir à faire ce que je fais aujourd'hui: parler, devant les autres, de cette expérience, et livrer mes impressions par rapport à ce vécu » (2012, p. 41)

# PROSTITUTION ANNÉES 2020 : OUELLE TENDANCE ?

Nous reprenons ci-dessous la grille d'analyse utilisée et tentons de mettre en avant ce qu'il en est aujourd'hui.

#### **EXPLOITATION**

La marchandisation est bien présente dans les débats des années 1990 et 2012. Mais ce concept de marchandisation n'a-t-il pas perdu de sa force analytique et revendicative au vu des avancées de l'idéologie néolibérale ? Ne convient-il pas de le substituer par un autre encore plus explicite, plus transversal aux luttes actuelles? En lieu et place, le concept de fétichisation peut s'avérer utile. Par fétichisation, on désigne l'occultation et la perte de vision complexe des rapports sociaux (entre êtres humains en interaction avec l'environnement) nécessaires à la production de toute marchandise. Celle-ci est vue en tant qu'objet que l'on possède ou que l'on aimerait posséder, peu importe le contexte de sa production (Zizek, 2006; Galluzo, 2020). En parallèle à ce phénomène de fétichisation, nous connaissons l'accélération sociale, technique et temporelle (Hobsbwam, 1992 ; Rosa, 2012) qui participe à la généralisation et l'augmentation de celui-ci.

Ainsi, l'ubérisation, la numérisation et la dématérialisation des relations sociales continuent à se propager. Se promener grâce à Google devient un automatisme. Le smartphone est devenu l'objet indispensable, à l'image d'un dénuement esthète en vogue dans certains milieux « bobo » : se débrasser de tout, ne garder que l'essentiel, se confiner volontairement dans des espaces réduits (mobil home, vaneurs.res), et, pendant un laps de temps, se mettre entre parenthèse, à la fois seul.e et connecté.e.

Plus de doute possible, l'idéologie néolibérale concourt à la fragmentation individuelle au détriment du collectif : fais ce qui est bon pour toi sans t'occuper des autres (objets). Ce phénomène est particulièrement visible dans les débats autour de l'assistance sexuelle auprès des personnes porteuses d'un handicap. Cette fragmentation individuelle est encore facilitée par l'explosion des réseaux sociaux (FB, Snapchat, Tinder, Instagram,...) qui constituent autant de lieux de mise en scène de soi-même.

#### **MARGINALISATION**

Force est de constater que les appels lancés en 1999 pour que le monde des clients et des proxénètes (les grands absents des débats) fassent l'objet d'études spécifiques n'ont guère été entendus.

#### **IMPUISSANCE POLITIQUE**

En 1994, Marie Victoire Louis dénonçait le fait que seules les associations de prostituées étaient habilitées à parler. Cette question de porte-parole reste d'actualité, d'autant plus avec l'apparition en 2015 d'Utsopi. De même, le rôle des médias lorsqu'ils abordent le phénomène prostitutionnel, continue à nous interpeler quant au choix des personnes qu'ils interrogent, des témoignages qu'ils mobilisent. À cet égard, on ne peut que constater le peu de visibilité (pour ne pas dire l'absence) octroyée aux survivantes. aux associations de terrain abolitionnistes (par exemple Isala) qui travaillent directement avec les personnes exerçant la prostitution. Ce constat est également d'application quand il s'agit de légiférer comme cela a été le cas lors de la réforme du code pénal.

### IMPÉRIALISME CULTUREL

Le « Whore stigma » perdure alors que la sexualité est devenue un sujet usuel de conversation présentée comme étant de l'ordre individuel (autant de sexualité différente qu'il existe de personnes). Comment y faire face ? Comment construire une réponse collective pour lutter contre les rapports de domination et d'assujettissement ?

#### **VIOLENCE**

Les problèmes de violence continuent à faire partie du quotidien des personnes qui exercent la prostitution. Tant de la part des clients que des proxénètes ou encore de la police. Les conséquences physiques, psychiques (la détresse post-traumatique) pour les personnes qui exercent la prostitution sont aujourd'hui de plus en plus documentées et, dans le même temps, dénigrées.

# RÉSISTANCES

Comment dès lors agir dans un monde hyperconnecté, de plus en plus virtuel, de plus en plus nécrophage?

#### TRANSMISSION DES PENSÉES REBELLES

Le rôle de la transmission est aussi de partager les constats comme les erreurs de route ou encore regarder le présent et le développement de nouvelles stratégies et s'unir à elles en les replaçant dans leur historicité.

En ce sens, nous pensons, à la suite de Françoise Collin<sup>15</sup>, que les pensées rebelles féministes ne consistent pas à répondre aux questions mais sans doute de les reformuler.

S'il est clair que ce siècle a décidé de terminer avec le cycle du silence, il semble cependant difficile d'en finir avec l'envahissement du corps des femmes. L'universalité présumée des droits humains continue d'opérer comme un facteur d'occultation des violations des droits des femmes.

Notre rôle n'est-il pas de maintenir la mémoire collective, qui est primordiale, car le patriarcat existe toujours à travers le paradoxe d'un discours sécuritaire dans un espace de liberté, d'être femme dans un climat d'insécurité stratégiquement créé. Comme nous le rappelle Edith Rubinstein<sup>16</sup>, Il nous faut continuer à vaincre la culture de la peur.

- 1 Voir, par exemple l'interview de Marie Victoire Louis.
- 2 Ibidem, n°51, p.16.
- 3 Interview de Patsy Sörensen réalisée par Nadine Plateau, Chronique féministe, n°51, p. 32 et p.34.
- 4 Cette vision sera développée dans les années 2000 par la sociologue Elizabeth Berstein (2007) qui créera l'expression « sexualité récréationnelle ». Une partie des hommes n'ont plus envie d'initier une relation affective, ils préfèrent recourir à la relation tarifiée. Celleci leur permet de se mettre entre parenthèse sans avoir à séduire une personne ; le contrat est clair tant dans la prestation que dans sa durée... Ce type de sexualité récréationnelle est d'autant renforcée par l'explosion actuelle de la numérisation et de l'ubérisation.
- 5 Dans le numéro 70, cette dichotomie est substituée par une autre : prostitution personnelle/prostitution organisée (article de Florence Degavre p. 30).

- **6** Voir, à titre d'exemple, l'article de Françoise Hecq (1999, p. 25).
- 7 Voir par exemple l'interview de Francine Meert la responsable du mouvement du nid Bruxelles (1994, p.27).
- **8** Pre Texte Prostitution et féminisme (1994, p.3).
- 9 Par exemple, Janice Raymond exprime :
  « Nous définissons l'exploitation sexuelle
  comme étant une pratique par laquelle les
  femmes sont sexuellement soumises par
  l'abus de leur sexualité et/ou par la violation
  de leur intégrité comme moyen visant à exercer un pouvoir et une domination sur elles,
  incluant la satisfaction, le gain financier et la
  promotion commerciale » (1994, p.7)
- 10 Françoise Hecq (1999, p. 27) rappelle que «L'étymologie du mot pornographie ne dit, après tout, pas autre chose : la racine « porno » signifiant « prostitution » ou « femmes captives » nous prévenant ainsi qu'il ne s'agit pas d'amour et de réciprocité, mais bien de domination et de violence. Le mot se termine par la racine « graphos », « écrire à propos de », façon d'ajourer encore de la distance entre le sujet qui écrit et l'objet ».
- 11 Par exemple, la communication de Vron Lemeire (2012, p.10), responsable du « gender mainstreaming » et animatrice de la commission Femmes du syndicat FGTB.
- 12 Dans le numéro 70, Janice Raymond interpelait déjà sur cette question : « Que l'industrie du sexe contribue de façon significative à l'économie et au PIB de nombreux pays devrait être considéré comme un signal d'alarme et d'action, à son encontre plutôt que comme une excuse pour en prendre acte » (1999, p.37).
- 13 Voir à ce propos DURAND, C., Techno-féodalisme. Critique de l'économie numérique, Paris : Zones, 2020.
- 14 Dans le Chronique féministe n°109 (2012), Claudine Legardinier consacre un article à ce sujet (pp. 16-20). Elle met en avant qu'accepter l'assistance sexuelle pour les personnes handicapées équivaut à une « consécration de l'acte prostitutionnel, promu en « service à la personne » » (p.16)
- 15 https://www.revuepolitique.be/francoise-collin-et-la-revolution-feministe/
- 16 https://sisyphe.org/spip.php?auteurl81

# BIBLIOGRAPHIE

ADRIAENSSENS, S., et HENDRICKX, J., A direct measure of output in prostitution in Belgium. Leuven: KU Leuven, 2015.

AHMED, S., What's the use? On the uses of use, London: Duke University Press, 2019.

BERSTEIN, E., Temporarily Yours Intimacy, Authenticity, and the Commerce of Sex, Chicago: Chicago University Press, 2007.

BRACKE, S., Is the subaltern resilient? Notes on agency and neoliberal subjects, *Cultural Studies*, vol.30, n°5, 2016, pp. 839-855.

CABANAS, E. et ILLOUZ, E., Happycratie: comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies, Paris : Premier Parallèle, 2018.

GALLUZZO, A., La fabrique du consommateur. Une histoire de la société marchande, Paris: Zone, 2020.

GOVERS, P. et ABSIL, G., Emprises dans les prostitutions. Ethnographie des combats quotidiens pour

une vie ordinaire, Liège, Edipro, 2019.

GRAEBER, D., *Bullshit job.* A theory, London: Penguin Books, 2018.

HOBSBAWM, E., The crisis of today's ideologies, New Left Review, n°192, march/April 1992, pp 55-64.

MBEMBE, A., Critique de la raison nègre, Paris: La Découverte, 2015.

PRECIADO, P., Testo Junkie. Sexe, drogue et biopolitique, Paris : Grasset, 2008.

PRECIADO, P., Pornotopía. Arquitectura y sexualidad en "Playboy" durante la guerra fría, Barcelona: Anagrama, 2010.

ROSA, H., Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive, Paris : Éditions La Découverte, 2012.

YOUNG, I.M., Justice and the politics of difference, Princeton: Princeton University Press, 2011.

ZIZEK, S., La subjectivité à venir. Essais critiques, Paris : Flammarion, 2006.